

PREVENTION INCENDIE : L'EVACUATION

Mise à jour 05/2024

Réf PRSE02A



Parce que « le chef d'établissement doit assurer la sécurité des salariés et doit tout mettre en œuvre pour qu'ils sachent réagir en cas d'incendie » (Code du Travail), la formation Incendie revêt un caractère obligatoire. Mais surtout, elle vise à sauver des vies !

Compétences visées

- ❖ Mettre en œuvre une évacuation générale dans le respect des consignes de sécurité et du plan d'évacuation de l'établissement.

Objectifs de la formation

- ☞ Appliquer les consignes générales et spécifiques de sécurité incendie de l'établissement
- ☞ Savoir donner l'alerte.
- ☞ Organiser une évacuation.
- ☞ Réaliser un transfert horizontal.
- ☞ Mettre en œuvre une évacuation générale.
- ☞ Savoir maîtriser un début de panique.

Contenu

1. Théorie

- Rappel : Notions de sécurité incendie.
- Les particularités des établissements de soins (compartimentage, désenfumage, unités de passage et issues de secours, zones de stockage).
- Les risques spécifiques liés à la présence des patients et du public.
- Les actions attendues avant, pendant et après l'arrivée des secours.
- La conduite à tenir en présence d'une victime.
- Le plan d'évacuation : techniques et gestion des priorités.

2. Pratique

- Simulation d'évacuation.



Public

L'ensemble du personnel



Pré-requis

Disposer des affichages obligatoires au sein de l'établissement



Durée

3 heures (de préférence 1 groupe la matin et 1 groupe l'après-midi)



Formateur(trice) pressenti(e)

Formateur(trice) Sapeur-Pompier.



Nombre de participants (intra)

De 2 à 12 personnes



Matériel nécessaire

Aucun.

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Exercices pratiques
- Mise en situation collective
- Diaporama (Transmis après la formation)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ?
d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique

Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

